

COMMUNIQUÉ DE PRESSE // Mercredi 16 août 2023

RÉVISION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi), ABROGATION DE LA CARTE COMMUNALE DE ROULLÉE ET CRÉATION DE PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

Enquête publique

Du lundi 28 août au vendredi 29 septembre 2023

Une enquête publique unique portant sur la révision du PLUi, l'abrogation de la carte communale de Roullée et la création de périmètres délimités des abords des monuments historiques aura lieu du **lundi 28 août à 9 h au vendredi 29 septembre 2023 à 16 h**. Cette enquête publique est consultable sur www.cu-alencon.fr et dans les mairies des communes la Communauté Urbaine d'Alençon.

► Le projet d'abrogation de la carte communale de Roullée (commune déléguée de Villeneuve-en-Perseigne).

► Le projet de création de périmètres délimités des abords des monuments historiques ; les communes concernées sont Alençon, Cerisé, Colombiers, Gandelain, Saint-Denis-sur-Sarthon et Saint-Germain-du-Corbéis.

► Pratique

Plus d'infos sur : www.cu-alencon.fr

► Renseignements

Département Aménagement et Développement
Service Planification et prospectives
02 33 32 41 07



L'enquête publique porte sur :

► Le projet arrêté de révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté Urbaine d'Alençon ; les 31 communes concernées par ce projet de révision n°1 du PLUi sont : *Alençon, Arçonnay, Cerisé, Champfleur, Chenay, Ciral, Colombiers, Condé-sur-Sarthe, Cuissai, Damigny, Écouves, La Ferrière-Bochard, Gandelain, Hesloup, La Lacelle, Larré, Lonrai, L'Orée-d'Écouves, Ménil-Erreux, Mieuxcé, Pacé, La Roche-Mabile, Saint-Céneri-le-Gérei, Saint-Denis-sur-Sarthon, Saint-Ellier-les-Bois, Saint-Germain-du-Corbéis, Saint-Nicolas-des-Bois, Saint Patern-Le Chevain, Semallé, Valframbert et Villeneuve-en-Perseigne.*

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

02 33 32 40 58 // communication@cu-alencon.fr

www.cu-alencon.fr

